



COUME

**Informations
Municipales**

Décembre 2015



Sommaire

Le mot du Maire
Séances du conseil
Ccpb et PÉRISCOLAIRE
Etat civil



La vie communale
La vie associative
Les écoles

La ligne Maginot
Le coin du citoyen
Infos pratiques



Le mot du maire

Rien n'est permanent, sauf le changement : cette maxime bien connue résume et illustre assez largement le quotidien de nos institutions.

La Région lorraine n'existe plus ; les nouveaux cantons sont représentés par des binômes appelés à siéger au nouveau Conseil départemental; les communautés de communes sont contraintes à sacrifier leur identité sur l'autel des grands ensembles fusionnés. Par ricochet, les communes se sentent de plus en plus isolées et tentent de préserver l'ultime maillon au contact direct du citoyen.

Comment ne pas souscrire aux objectifs de modernité, de pertinence et d'efficacité qui accompagnent ces grandes réformes ? Mais les expériences du passé nous ont enseigné la prudence et la retenue. Nous savons la somme de contraintes et de complexités qui les accompagnent.

Les communes devront trouver leur place, adapter leurs stratégies dans ce paysage remodelé pour répondre aux besoins et aux préoccupations de nos habitants tout en gérant les deniers de manière économe et efficace. Une partie de la réponse se situe dans le renforcement du lien intercommunal.

L'année 2015 s'inscrit déjà dans cette logique avec la priorité donnée aux services de proximité : portage de repas à domicile, équipement numérique des écoles, sécurité dans la traverse du village, renforcement de l'offre périscolaire et renouvellement de nos équipements informatiques et techniques .

2016 ne devrait pas déroger avec des travaux d'amélioration de nos voiries, la création d'un espace multisport à proximité du complexe sportif, la mise en accessibilité de nos bâtiments publics. Le lancement du dossier de requalification de la rue de la colline est également programmé. Il s'agira probablement, compte tenu du tarissement des aides publiques, de l'unique gros projet des prochaines années.

Mais la vie de la commune, et notre bulletin s'efforce de l'illustrer, ne se résume pas à l'activité municipale. Les associations, la communauté éducative en canalisent également une partie importante mais chaque habitant peut devenir un acteur. Notre attachement au « vivre ensemble » doit être redit, au moment même où nos valeurs sont si violemment défiées.

Merci à toutes et à tous pour la contribution que vous apporterez à la préservation et à l'amélioration de la qualité de vie dans notre commune .

Merci à toutes et à tous

Jean-Michel BRUN
Maire de COUME

Bonne année 2016.

Vous êtes très amicalement invités à la cérémonie des vœux qui se déroulera à la salle des fêtes le samedi 9 janvier 2016 à 17h30.

Du côté du conseil

Séance du 29 janvier 2015

La 1^{ère} séance porte sur la planification des travaux et l'élaboration des plans de financement notamment pour ce qui concerne le parking du cimetière et la création d'un stade multisport.

Le maire informe le conseil de la signature imminente du bail portant sur la construction de trois éoliennes avec la société Théolia ; la construction ne devrait cependant pas intervenir avant 2017. Le conseil prend connaissance du déroulement de la procédure de mise en accessibilité des bâtiments publics qui devra être finalisée pour le mois de septembre 2015. Il approuve la création de deux nouvelles compétences pour la communauté de communes de Boulay : la desserte numérique et la gestion du Lycée Professionnel de Boulay.

Séance du 27 mars 2015



Les comptes de l'exercice 2015 sont arrêtés avec un résultat de 160.205,92€ en fonctionnement et un excédent de 40.088,97€ en investissement. Le budget 2015 est adopté dans la foulée ; il comporte 485.437€ de prévisions pour la section de fonctionnement et 382.235€ pour l'investissement. Les acquisitions nouvelles (terrains, matériel, véhicule) sont estimées à 60.000€ ; une provision de 46000€ est constituée pour les bâtiments publics. Le parking du cimetière et l'équipement multi-sport sont dotés d'une enveloppe de 132.000€. Il est décidé, pour compenser la baisse des dotations de l'Etat et l'augmentation des dépenses engendrées par la réforme des rythmes scolaires, d'augmenter de 2% les taux des impositions locales pour 2015. Le conseil renouvelle auprès du ministère de la défense sa proposition d'achat des emprises militaires d'une surface totale de 31ha. Il fixe à 5,50€ le prix du repas porté à domicile. Le programme de travaux forestiers d'un montant de 9900€ présenté par l'ONF est approuvé. Quatre jeunes du village seront recrutés dans le cadre des « jobs » d'été.



Du côté du conseil

Séance du 8 mai 2015

La commune dispose depuis peu d'une nouvelle tondeuse autoportée acquise pour un montant de 14495€ et subventionnée par l'Etat pour 3000€. Le véhicule de service a également été remplacé pour 7260 €. Le conseil municipal approuve le projet de desserte numérique porté par la communauté de communes du pays boulageois. Compte tenu du coût global de l'opération estimé à 8,7M€, les communes membres de la CCPB devront contribuer au financement à hauteur de 1,6M€. La part de la commune



de COUME s'élève à 55000€ au titre du fonds de roulement à constituer sur la période 2016-2019 et à 27000€ représentant sa quote-part à l'emprunt sur une période de 20 ans. Démarrage des travaux prévu en 2018. Le conseil décide de mettre en vente le terrain communal d'une superficie de 7 ares situé à proximité du cimetière au prix de 5000€ l'are.

Séance du 24 juillet 2015

Le conseil examine les bilans de la 1^{ère} année de fonctionnement de l'accueil périscolaire mis en place à la suite de la réforme des rythmes scolaires. Le coût net de fonctionnement en année pleine est estimé à 23000€ à la charge de la commune. Deux agents de la commune intervenant dans l'animation ont pu valider leur diplôme BAFA. Le conseil décide de facturer forfaitairement à 1€/heure l'accueil des enfants pendant la tranche horaire de 15h15 à 16h15. Le projet éducatif territorial à l'échelle de la communauté de communes est validé. L'agenda d'accessibilité programmé comportant la mise aux normes des bâtiments publics est adopté ; la commune dispose d'un délai de trois ans pour réaliser les travaux estimés à 39.000€. Plusieurs décisions sont parvenues en matière de subvention : 5300€ de la caisse d'allocation familiale pour l'équipement du périscolaire qui viennent s'ajouter aux 6000€ déjà accordés par la Région Lorraine, 12510€ du département pour l'aménagement du parking du cimetière et la signalisation, 20944€ de l'Etat pour l'espace multisports.



Du côté du conseil

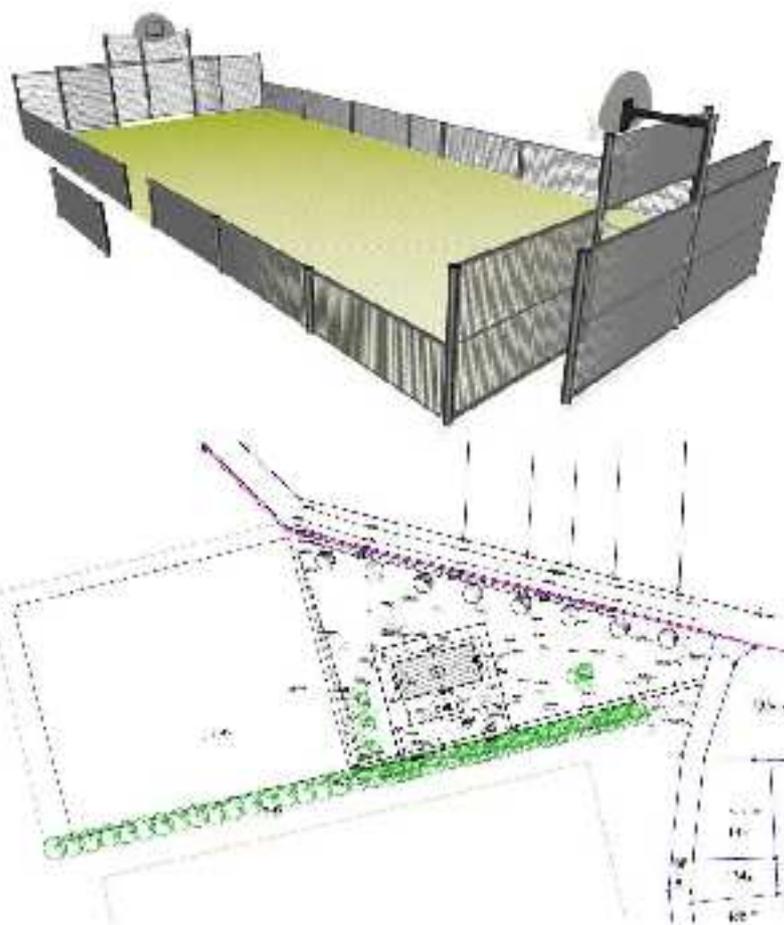
Séance du 24 septembre 2015

Le conseil approuve les conventions d'honoraires avec le bureau Thalgott de Metz pour le parking du cimetière (4400€/ht) et l'espace multi-sport (7180€/ht). Il autorise le maire à prendre un arrêté limitant à 70km/h la vitesse sur la route de Niedervisse. Dans le dossier sécurité, les élus acceptent l'offre de la société Icare portant sur l'achat de deux radars pédagogiques à implanter aux entrées du village et de deux panneaux dynamiques aux abords de l'école pour un montant de 5850€/ht. Des travaux de canalisation du lit du ruisseau à l'arrière de la mairie seront également entrepris après accord avec le propriétaire, ainsi que des travaux d'élagage en bordure du terrain de foot. Le conseil décide également d'équiper les deux classes de primaire en matériel de projection numérique et confie la prestation à la société Atmosphère de Boulay pour un montant de 2725€/ht.



Séance du 30 octobre 2015

Le conseil retient l'entreprise DHR de Moulins les Metz pour l'aménagement du parking du cimetière pour un montant de 21500€ pour le lot voirie et de 4672€ pour le lot plantations. Le projet bénéficie d'une aide de l'Etat de 14093€. Le conseil régional ayant confirmé sa participation à la réalisation du terrain multisports pour 13604€, le conseil décide d'engager la procédure de consultation en décembre. La commune souhaite également profiter de la vacance d'un logement pour l'équiper d'une cuisine intégrée. Les travaux forestiers pour 2016 sont approuvés à hauteur de 24526€ pour les dépenses et 40207€ pour les recettes. Dans le cadre de la réforme territoriale, le Préfet propose de fusionner la communauté de communes du pays boulogeois avec celle du pays de Pange et celle du Haut Chemin (Vigy). Le conseil émet un avis défavorable à cette proposition qui n'apporte aucune plus-value à la situation actuelle.



Communauté de communes

Elle aura été sollicitée de toutes parts en 2015 et notamment sur des choix stratégiques qui conditionnent le développement de nos territoires. Nous en citerons cinq qui intéressent directement nos communes :

Le déploiement de la fibre optique : Ce projet constituera l'investissement le plus lourd au cours des années à venir, 3,2M€ à la charge de la CCPB, pour amener à chacun des 5930 foyers du territoire la prise qui lui permettra, vraisemblablement en 2019, de se raccorder au très haut débit.

L'accessibilité des bâtiments publics : la loi impose à l'ensemble des établissements recevant du public de se mettre aux normes fixées par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. La CCPB a piloté cette opération pour le compte des communes qui ont pu ainsi réaliser leurs diagnostics et déposer auprès des services préfectoraux leurs agendas d'accessibilité programmée avec leur plan d'action pour satisfaire à cette obligation.

L'adhésion à un SCOT : (schéma de cohérence territoriale) : Autre obligation légale, particulièrement contraignante, qui s'impose aux communautés de communes exerçant la compétence urbanisme, celle d'adhérer à un SCOT. La CCPB a fait le choix d'adhérer au SCOTAM (agglomération messine) au regard de la très forte implication du pays boulageois avec le pays messin s'agissant des problématiques emploi, économie, transport, scolarité, etc...

Le lycée professionnel de Boulay : La CCPB, qui participait déjà à l'administration de l'établissement dans le cadre de sa compétence emploi et formation, est désormais propriétaire du Lycée et pourra de ce fait être encore plus active dans la stratégie de développement. Le Lycée Professionnel de Boulay accueille près de 200 élèves.

Le schéma de mutualisation : Quels sont les services qui pourraient être apportés aux communes, à leurs habitants en utilisant et en partageant les ressources existantes ? C'est le sujet de la grande réflexion lancée en cette fin d'année pour renforcer l'action de la CCPB et resserrer les liens entre les communes qui la composent.

Périscolaire



L'accueil périscolaire fait désormais partie du paysage. Les chiffres au terme de la 1^{ère} année de fonctionnement en témoignent : 32 enfants accueillis pendant les diverses tranches horaires et 7 repas servis quotidiennement au cours de l'année scolaire 2014/2015. L'encadrement s'est étoffé puisque Valérie, la

Directrice, peut s'appuyer sur deux animatrices, Carole et Nathalie, titulaires du BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animatrice) et sur l'assistante maternelle Sandrine. La convention de gestion avec l'ASBH a été reconduite à la rentrée 2015.



Etat civil

A la date du 1er décembre 2015, le nombre des habitants de la commune s'élève à 685, soit 331 hommes et 354 femmes. Les jeunes de moins de 18 ans sont au nombre de 140, et 88 personnes ont plus de 70 ans.

La doyenne résidant à Coume : Mme Vieira Marie-Jeanne née le 20 décembre 1919 à Coume.

Le doyen résidant à Coume : M. Douilly Clément né le 22 novembre 1922 à Coume.

Naissances

5 naissances dont des jumelles enregistrées depuis le 01 janvier 2015 :

Théo Jager est né le 01 février 2015 à Saint-Avoid

Norine et Léane Jager sont nées le 02 février 2015 à Metz

Maryna Masiuk est née le 22 mars 2015 à Saint Avoid

Elyna Oster est née le 10 octobre 2015 à Saint Avoid



Mariages

3 mariages ont été célébrés cette année en mairie :

Vincent Jousseau et Audrey Collin le samedi 23 Mai 2015

Olivier Colette et Mélanie Strohhofer le samedi 20 Juin 2015

Gérard Chandellier et Virginie Michel le samedi 05 Septembre 2015

Décès

M. Fabien Petry est décédé le 13 novembre 2015 à Metz à l'âge de 57 ans.

Noces d'or, noces de diamants

M. et Mme Bour Richard se sont mariés le 20 avril 1965

M. et Mme Pohl Robert se sont mariés le 30 juillet 1965

M. et Mme Lambert Pierre se sont mariés le 06 août 1955

M. et Mme Gresset Gérard se sont mariés le 15 octobre 1965

M. et Mme Genochio Gilbert se sont mariés le 06 novembre 1965

M. et Mme Schutz Roland se sont mariés le 26 novembre 1965

M. et Mme Schmitt François se sont mariés le 28 décembre 1965

Anniversaire

Mme Lucie Koenig a fêté ses 90 ans le 09 juin 2015

Se sont inscrits en mairie cette année

Famille Chandellier Gérard au 11, rue de Vèrrières

Famille Rosello Manuel au 29, rue principale

M. Dorvaux Nicolas au 36, rue de la forêt

M Georges Kevin au 5, rue basse

Famille Wiart JérémY au 5, rue de la carrière

Famille Beaujeau Mathieu au 11, rue de Vèrrières

Famille Schubert Michael au 5, rue principale

M. Seelcke Raphaël au 18, rue principale

Mme Heidinger Audrey au 54, rue principale

Famille Wild Jennifer au 15, rue principale

Famille Mabounda Guy au 56, rue principale

Famille Mathis Benoît au 17, rue de Vèrrières

Mme Riquet Peggy au 31, rue principale

Mme Defaux Claire au 31, rue principale



La vie communale

Téléthon 2014

Comme chaque année, c'est devenu maintenant une tradition depuis sa création, les habitants de Coume se sont mobilisés par le biais de leurs associations, pour le Téléthon. Tout a commencé avec un lâcher de ballons par les enfants des écoles de Coume devant la salle des fêtes.

Puis ce fut le tour des marcheurs pour une promenade nocturne qui démarra au club house des footballeurs, pour passer par la cabane des chasseurs où les attendaient vin chaud et barbecue. A l'étape du préau de l'école, crêpes, chocolat et cidre chaud avant le retour au stade de la Colline pour déguster une soupe à l'oignon bien réconfortante. La mobilisation de tout le village et de ses associations a permis de récolter un don de 850€ reversé au Téléthon en faveur de la recherche.



La Sainte Barbe

Le rituel est immuable. Pas de célébration de la Sainte Barbe sans revue de corps par le maire, sans hommage aux anciens au cimetière et sans vin d'honneur. Le Chef de corps dresse le bilan de l'année et la manifestation se conclut par la remise des diplômes, des distinctions et des médailles. Félicitations à Benoit Boucher promu Caporal, Cyril Lorrain promu Adjudant et Edouard Kremer décoré de la médaille en or pour 30 années de service.



Distribution du Bulletin

Bulletins municipaux sous le bras, les conseillers ont fait la tournée du village le lendemain de Noël. La distribution du bulletin annuel est très attendue par les habitants de la localité et l'accueil toujours très chaleureux.



La vie communale

Vœux du maire

Les coumois aiment à se retrouver en début de mois de janvier et les vœux de la municipalité offrent le cadre à ces retrouvailles conviviales entre toutes les générations. On y croise la doyenne comme les jeunes du village, mais aussi les



voisins ou ceux qui habitent un peu plus loin. Nous renouvelons nos félicitations à Raymond Dechoux, le 1er adjoint, qui s'est vu remettre en la circonstance la médaille d'honneur en vermeil pour 30 années de présence et d'activité au sein du conseil municipal.

Les élections départementales



La participation chute à chaque consultation électorale et il n'en fut pas autrement à l'occasion des élections départementales, nouvelle formule, en mars 2015. Le bureau aura au moins eu la satisfaction d'enregistrer le passage de quelques jeunes électeurs venu étreindre leur toute nouvelle carte et honorer leur majorité civique.

La fête de la rue

Ambiance hawaïenne pour la fête de rue des habitants du chemin des vignes. Ils arborent grand sourire sous les chapeaux de paille ou leurs couronnes de fleurs pour l'occasion. Le soleil, la chaleur et les ... cocktails sont présents ; ne manque que la mer pour se croire au bord du lagon.



La vie communale



Fête du tracteur

Grande réussite, une fois de plus pour la fête du tracteur avec une passion grandissante des jeunes pour ces vieilles machines léguées par les parents et grands parents. On est loin des champs et du travail de la terre mais la sortie annuelle des vieilles machines résonne comme un hommage aux anciens. Les attractions nouvelles ont, elles également, attiré de nombreux visiteurs.



Succès scolaire



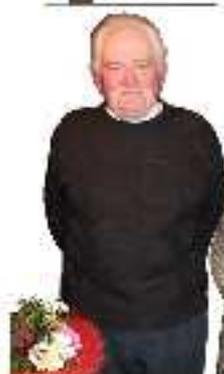
La commune de Coume est citée dans les palmarès du baccalauréat début juillet avec deux mentions très bien. Le mérite de ce doublé exceptionnel revient à Maylis Berviller et Lucas Schutz qui prouvent que l'adage « le travail est toujours récompensé » n'est pas dépassé. Bravo pour ce brillant succès et félicitation aux autres lauréats de la commune



Anniversaires de mariage

Sept couples du village ont célébré leur union cette année. La palme 2016 revient à M et Mme Lambert Pierre qui au milieu de l'été, entourés de trois générations, fêtaient 60 années de vie commune. Six couples ont touché l'or cette année et nous leur renouvelons nos félicitations :

M et Mme Bour Richard,
M et Mme Pohl Robert,
M et Mme Gresset Gérard,
M et Mme Genocchio Gilbert,
M et Mme Schutz Roland,
M et Mme Schmitt François.



La vie communale

Le repas des anciens



A la journée des anciens, on déjeune (et plutôt bien), on danse et on fait travailler sa mémoire. Dans les vieilles malles du village dorment des photos inédites aux couleurs sépia offertes à la mémoire des convives. Et soudain les visages s'animent ; des noms jaillissent du passé qui raniment des souvenirs et des anecdotes.



La vareuse du Commandant du fort

Il manquait dans la salle du conseil un objet évoquant l'histoire militaire de la commune. Oubli réparé puisque, dans une vitrine spécialement conçue à cet effet par Guillaume Esch, trône désormais la vareuse du Capitaine LUSSUS, remise au maire par MM Clauvelin et Truttmann, spécialement mandatés par la petite fille de l'officier qui commandait les fortifications de la ligne Maginot à Coume en 1939.



Saint Hubert à Coume

Une année après le renouvellement du bail de chasse pour une nouvelle période de neuf ans, les chasseurs de la région s'étaient donné rendez-vous en l'église de Coume pour honorer dans la tradition Saint Hubert. Les sonneurs de trompes ont assuré le service avant et pendant l'office religieux suivi de la toute aussi traditionnelle bénédiction des chiens sur le parvis. La population a été conviée à la sortie de la messe à partager en compagnie des chasseurs café et pâtisseries.



Marché de Noël

Pour l'amicale des retraités et les arboriculteurs, organisateurs de l'édition 2015, c'est d'abord un rassemblement convivial proposé à un mois des fêtes de fin d'année. Les associations locales, les écoles et le périscolaire complètent la galerie des artisans et producteurs venus proposer leurs spécialités. Pari réussi puisque les coumois ne se sont pas fait prier pour venir passer un agréable moment sur la place des fêtes.



Les Associations

Le foyer des jeunes

2015, une nouvelle saison démarre au foyer des jeunes. L'association manque cruellement de membres au sein de son comité et de bénévoles mais elle est bien présente et propose toujours l'activité yoga suivie par une vingtaine de participants assidus et la gym avec une quinzaine d'adhérents.



Au rayon nouveautés, un atelier théâtre s'est créé à l'automne sous la conduite de Lydia Joder appuyée par Mme Nathalie Zanini, professeur. Une douzaine de personnes se sont inscrites à l'activité et les personnes intéressées sont les bienvenues.

Djamel, le nouvel animateur en chef, dirige maintenant avec brio les accueils de loisirs pendant les vacances ce qui fait le bonheur de la vingtaine d'enfants inscrits à chaque session.



Le foyer est engagé dans bien d'autres activités et manifestations qui rythment la vie locale et pour lesquels il se joint aux autres associations du village (soirée moules/frites, fête du tracteur, téléthon, etc). Ludicabrak, le festival du jeu, unique dans la région, constitue un autre moment fort de l'année.

L'association lance un appel pour étoffer ses rangs ; pour faire vivre les activités, pour maintenir une offre de qualité en direction des enfants, des jeunes et des adultes, elle doit pouvoir compter sur une équipe de bénévoles. N'hésitez pas à prendre contact avec le comité !

Le conseil de fabrique

La préparation des célébrations, en particulier pour les grandes occasions, mobilise le conseil de fabrique et l'ensemble des acteurs de la communauté paroissiale. Le temps de l'Avent qui précède la fête de Noël en fait partie et plus particulièrement cette année puisque l'église de Coume accueillait une quarantaine d'enfants à l'occasion de la messe des familles de la communauté de paroisse de St Jean-Baptiste du Prieuré.



Les Associations

Les Arboriculteurs



Le syndicat a fêté cette année ses dix années d'existence et a désormais atteint sa vitesse de croisière. Le bilan est positif tant sur la partie distillation que sur le volet arboricole avec la préoccupation de pérenniser l'activité dans la joie et la bonne humeur. L'association compte 124 membres et rayonne sur une trentaine de communes.

Et comme dit le poète :

« Nous sommes du bonheur de nous-mêmes artisans,
Et fabriquons nos jours ou fâcheux ou plaisants,
La fortune est à nous et n'est mauvaise ou bonne
Que selon qu'on la forme ou bien qu'on se la donne »



Le football club

Les années se suivent et ne se ressemblent pas pour les footballeurs du FC Coume ; cette saison a été celle de la descente en 3^{ème} division, conséquence d'un début de saison raté. Les réservistes se sont mieux

comportés en terminant à la troisième place de leur groupe mais c'est surtout du côté des jeunes que le bilan est positif avec deux équipes prometteuses qui sont reconduites la saison suivante.

Des sportifs honorés : Raphaël Masiuk, un pilier de l'équipe fanion mais aussi trésorier du club, a été récompensé par le district pour ses dix-sept années passées au service du foot. Quant à Didier Schmitt, à 50 ans, il a définitivement remis les crampons de footballeur à l'issue de son dernier match jubilé à Coume. Un jeune retraité qui ne restera peut-être pas longtemps éloigné du stade de la Colline.

Le FC Coume c'est aussi une association coumoise reconnue pour son dynamisme et toujours prête à relever les défis : principale animatrice de la Kirb en novembre, de la fête du tracteur en juillet, du Téléthon, du Carnaval et qui sait aussi abandonner un instant le ballon pour organiser un concours de pétanque. Son fleuron reste le traditionnel « Tout le village joue au foot » organisé le week-end de

Pentecôte. Cette année le soleil était au rendez-vous. En marge du tournoi, c'est Maud qui a été désignée par le jury pour porter la couronne de miss Coume 2015 au terme des épreuves du concours. L'édition 2015 du tournoi,

a été remportée par « Les bouboules et la Boubouche » face à « C'est du lourd ».

Rappelons enfin que, dans le cadre de la charte de développement conclue entre la FFF et le ministère de l'éducation nationale, les dirigeants du FC Coume ont organisé des séances d'initiation au football avec l'école primaire de Coume.



Les Associations

L'amicale des retraités

L'amicale des retraités de Coume continue de s'illustrer, enthousiaste et entreprenante quel que soit l'âge des 62 membres qui la composent. La saison 2015 n'a rien eu d'envier aux précédentes avec une sortie au marché de Noël de Colmar, une autre à Kirrwiller, un séjour d'une semaine dans les Dolomites en plus des manifestations traditionnelles que sont les repas dansants, le jambon à la broche du 14 juillet, le vide grenier fin août et le téléthon. Les après-midi « café klatsch » se perpétuent au rythme de deux par mois. A noter enfin que l'amicale des retraités reprend à son compte avec le syndicat des arboriculteurs l'organisation du marché de Noël.



L'amicale des sapeurs pompiers



Les sapeurs-pompiers se sont beaucoup investis au cours de l'année 2015, non seulement pour secourir les personnes, mais également dans la vie associative du village. Durant la semaine du 15 au 19 juin, ils ont initié les enfants du péricolaire au métier de pompier. Exercice d'évacuation, manipulation d'extincteurs ou d'une lance d'incendie sont des manœuvres auxquelles les enfants ont pu participer. Les plus courageux parmi eux ont appris à surmonter le vertige au sommet de la grande échelle. Après toutes ces émotions les pompiers ont offert le goûter aux enfants.



Le club épargne

Cette année, la marche du club épargne a mené la vingtaine de marcheurs sur les hauteurs de la forêt de Coume puis jusqu'au pied du grand chêne. Pas moins de six personnes sont nécessaires pour effectuer le tour de son tronc. Au dire des spécialistes, la taille de son tronc n'est pas simplement due à son grand âge mais surtout au milieu particulièrement favorable à sa croissance puisque la rivière coule non loin de là.

Une année à l'école



Un projet boulier, agréé par l'inspection académique avec intervention extérieure, mis en place sur plusieurs périodes de l'année, a permis des progrès notables en math pour les élèves et sera reconduit cette année !

A l'occasion du centenaire de la guerre 14-18, les enseignants de l'école élémentaire ont décidé d'emmener leurs élèves à Verdun. Les élèves ont pu visiter d'anciennes installations (bunker, fort) et participer à des activités sur le thème de la guerre. Ils ont également pu porter des vêtements d'époque.



Les élèves de grande section s'initient à la natation à la piscine de Boulay. Certains parents ont passé l'agrément éducation nationale pour aider à l'encadrement des enfants (Mme Schertz, M. Boucher). D'autres se rendent disponibles pour aider aux vestiaires. Le bus est pris en charge par la municipalité.



A l'occasion du salon du livre Boulay Bouquin, la classe de CE2-CM1-CM2 de Mmes Jung et Cardon a reçu la visite de Sylvie de Mathuisieux. Les élèves ont ainsi pu débattre avec elle sur le livre qu'ils avaient lu "Fouilles à Ecolo-Village".



Les élèves de maternelle ont passé en juin à Buding une journée active et amusante ! Ils ont découvert tous les secrets du Moulin : moudre le grain, presser les noix, faire tourner la roue à aube.



En mars, les enfants ont passé la journée à la ferme de Denting. Cette sortie est subventionnée par le Conseil général. M. Veenstra a offert aux élèves les pizzas de sa fabrication



La rentrée 2015

La ligne Maginot à Coume

Les cicatrices de la première guerre mondiale avec ses 5 millions de morts et de blessés, ses villages du Nord et de l'Est dévastés, ne sont pas encore refermées lorsque l'état-major français commence à réfléchir à la création d'une ligne de défense des frontières. Il faut pouvoir parer à toute invasion brutale, permettre la mobilisation et protéger les hommes du front. La région fortifiée de Metz sera la plus puissante de France ; elle doit fermer les accès par la vallée de la Moselle ; les ouvrages fortifiés de Coume en font partie. A partir de 1931, plusieurs centaines d'ouvriers s'activent à la construction des forts de Coume, au creusement des galeries, à la mise en place des cuirassements, des blindages et des ventilations. L'armement léger et les munitions sont livrés à partir de 1936. La construction des champs de rails antichars et l'installation des réseaux de barbelés s'achèvent avec le début de la guerre.

La ligne Maginot : La position de Coume compte quatre forts :

- le petit ouvrage A29 situé sur la colline à la sortie du village en direction de Deting. Il a en partie été démantelé dans les années 1980 avant d'être remblayé. Il renferme dans ses entrailles des peintures murales réalisées par le peintre Robert HUMBLLOT, affecté à sa défense.
- Le petit ouvrage A30 ou annexe Nord, plus connu, dont les tourelles sont visibles du village en prenant la route de la forêt
- Le petit ouvrage A31 situé en lisière du bois de Coume ; il comporte deux blocs non reliés par galeries
- L'annexe sud A32 constituée de 4 blocs reliés par galeries : c'est le mieux armé avec mitrailleuses, canon antichars et deux mortiers de 81mm. Ce fort situé dans le terrain militaire a également été partiellement recouvert.



En complément, de multiples

blockhaus, tourelles métalliques et abris divers sont disséminés dans les champs et la forêt. Les troupes de forteresse sont constituées d'équipages d'ouvrage (infanterie, artillerie, génie) et de soldats d'intervalles qui doivent empêcher les infiltrations entre les fortifications. L'armement est puissant, rapide et très précis ; les forts se protègent les uns les autres, ce qui les rend imprenables.

La guerre : le 13 mai 1940, l'armée allemande pénètre en France par Sedan en contournant la ligne Maginot. Dépassé, l'état-major décide à la hâte de retirer les

troupes d'intervalle pour défendre Nancy et les rives de Moselle. Les forts, isolés, résisteront presque partout jusqu'à la signature de l'armistice le 25 juin 1940. Une compagnie allemande est décimée à proximité de l'ouvrage A29 de Coume. Les équipages des forts doivent se rendre et partent en captivité en Allemagne le 4 juillet. Certains y resteront quatre ans.

Nous adressons nos remerciements à François Clauvelin et Michel Truttmann qui depuis plus de 25 ans se passionnent pour l'histoire des forts de Coume et qui nous ont proposé ce rappel historique. A l'occasion de la conférence qu'ils ont donnée en avril 2015 à Deting, ils ont remis à la commune de Coume,

la tenue du Capitaine LUSSUS, l'officier qui commandait le petit ouvrage A29 en 1940, aujourd'hui exposé en mairie. **Tous deux seront de retour dans notre commune au printemps pour une présentation aux écoles et à la population de l'histoire de la Ligne Maginot à travers celle des ouvrages de COUME.**



Le coin du citoyen

Réseau d'assistantes maternelles :

La garde des enfants est une préoccupation pour les parents de notre commune en raison du nombre insuffisant d'assistantes maternelles. Les personnes intéressées par la profession peuvent se renseigner en mairie ou auprès du relais d'assistants maternels de la communauté de communes à Boulay (au 03.87.37.20.24).

Civisme :

les consignes d'usage concernant les bruits de voisinage et les feux de jardins sont inchangées, tout comme celles relatives à la propreté de nos trottoirs et de nos usoirs. Nous en appelons au bon sens de chacun. Merci également d'utiliser les espaces de stationnement pour vos véhicules afin d'éviter l'encombrement des trottoirs ; la sécurité de la voie publique est une priorité.

Horaires mairie :

Petite modification dans les horaires d'ouverture et d'accueil du public à la mairie à compter du 1^{er} janvier 2016. La permanence du mardi se déroulera désormais de 16h30 à 19h00 ; celle du samedi est reconduite de 9h00 à 11h30.

La carte d'identité :

Depuis le 1er janvier 2014, la carte d'identité est valable pendant 15 ans au lieu de 10 ans. L'allongement de 5 ans concerne :

- Les nouvelles cartes délivrées à des personnes majeures (pour les mineurs la carte d'identité est valide 10 ans)
- Les cartes d'identité délivrées entre le 02 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à une personne majeure. Vous pouvez vérifier cette date au dos de votre carte d'identité.

Attention : La date de validité inscrite sur la carte ne sera pas modifiée. Les mineurs ne sont pas concernés par cette mesure.

La TNT passe à la haute définition :

C'est un virage net ! A partir du **5 avril 2016** la TNT passe à la haute définition. Cette évolution va permettre de diffuser l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT avec une meilleure qualité de son et d'image. Une question se pose :

Comment vérifier son équipement ? Un test simple existe : si en vous plaçant sur le chaîne 7 ou 57 vous visualisez un de ces deux logos ci dessous, il n'y a rien à faire. Par contre si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement est à anticiper. Un adaptateur compatible est vendu à partir de 25/30€.



Renseignements disponibles en mairie

Portage de repas :

Mise en service en janvier, la prestation a permis de livrer 218 repas en 2015 (chiffres au 30/11). Renseignements et réservations auprès du service périscolaire (Tél : 03.87.75.68.60 ou au 06.18.28.15.47).

Prix du repas livré à domicile : 5,50€.

Menus consultables à la salle socio-culturelle ou sur le site internet de la commune.

Fleurissement :

le jury régional repasse dans la commune en 2016. Un groupe de travail a été constitué pour préparer la prochaine campagne de fleurissement ; les personnes intéressées peuvent contacter Viviane Weisse ou Muriel Berviller.



Infos pratiques

Mairie

Horaires d'ouverture au public :

Mardi soir : de 16h30 à 19h00
Samedi matin : de 9h00 à 11h30

Tél Fax : **03 87 35 92 67**

Adresse Internet : mairie.coume@wanadoo.fr

Site internet : mairie-coume.fr

Ecoles

Maternelle :

Tél : **03 87 35 97 15**

Adresse Internet:
ce.0571612@ac-nancy-metz.fr

Primaire :

Tél : **03 87 35 90 96**

Adresse Internet:
ce.0570706@ac-nancy-metz.fr

Communauté de Communes du Pays Boulageois

Tél : **03 87 79 52 90**

Adresse Internet :
communaute.paysboulageois@orange.fr
Site internet : pays.boulageois.fr

Les délégués des parents d'élèves

Maternelle :

Mme Begger Isabelle
Mme Muller Nathalie

Primaire :

Mme Becker Sandra
M. Singer Romain
Mme Origer Carole
M Lusoli Mickaël

Cimetière

Pour la mise à disposition de la chapelle mortuaire et les questions se rapportant au cimetière:

Responsable:

M Denis Kremer : Tél : **03 87 35 96 30**

Décharge

Uniquement pour les gravats (terre et pierres).
Les utilisateurs doivent niveler après usage.

Responsable:

M Raymond Dechoux : Tél : **03 87 35 94 24**

Adresse internet du Périscolaire

periscolaire2014coume@gmail.com

Tél : **03.87.75.68.60**

Réservation des repas livrés à domicile

Tél : **03.87.75.68.60**

Port : **06.18.28.15.47**

Monsieur le Maire et le conseil municipal vous souhaitent une bonne et heureuse année 2016.



Bienvenue aux
Coumois

